

|   |                                      |                                    |
|---|--------------------------------------|------------------------------------|
| <br>Direction des Lycées- SIEL | <b>COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES</b> | DECHETS PRODUITS<br>PAR LES LYCEES |
|   |                                      | <b>06-03- 2014</b>                 |

Créé par appel d'offres, un dispositif de collecte et de valorisation des Déchets Toxiques en Quantité Dispersée (DTQD) est proposé annuellement à l'ensemble des lycées publics et privés.

En 2013 : Près de 6500 contenants (fûts, caisses, bidons...) ont été distribués et 119 tonnes de produits toxiques collectés portant le bilan des campagnes depuis 2006, à 1020 tonnes.

### LISTE DES PRODUITS ELIGIBLES

Acide picrique  
 Autres huiles sauf huiles de friture  
 Aérosols  
 Bouteilles de gaz, extincteurs jusqu'à 10kg  
 Emballages vides souillés  
 Huile soluble  
 Liquide de refroidissement / lave-glace automobile  
 Matières organiques dans le formol  
 Peintures, vernis et colles  
 Perchlorure de fer  
 Peroxyde  
 Piles et batteries  
 .....

Produit chimique laboratoire  
 Liquides non identifiés  
 Produits phytosanitaires  
 Produits réactifs et toxiques  
 Solution aqueuse saline métaux lourds  
 Solutions acides minéraux  
 Solutions acides organiques  
 Solutions basiques  
 Solvants halogènes  
 Solvants non halogènes  
 Tubes, ampoules fluos et néons  
 Verrerie souillée  
 .....

Le marché permet d'obtenir une traçabilité des déchets jusqu'à leur lieu d'élimination par une collecte conditionnée. Ces déchets sont valorisés soit en matière ou en production d'énergie.

Le lancement d'une campagne s'effectue par enquête adressée à l'ensemble des lycées courant octobre pour un retour fin décembre.

Vous pouvez communiquer avec la Région (dly\_dechets@rhonealpes.fr) sur les difficultés que vous rencontrez sur ce marché ou vos contraintes éventuelles d'évacuation de ces déchets.

#### ◆ **Le cas des piles et batteries usagées**

Ce dispositif permet également et selon la même procédure, de collecter gratuitement les piles et batteries usagées que le prestataire remet à un éco-organisme.

Il est proposé aux lycées qui le souhaitent de devenir points de collecte pour ces produits au-delà de leurs propres besoins en ouvrant à l'ensemble des usagers (élèves, enseignants et non enseignants).

Les lycées intéressés peuvent se signaler lors de l'enquête annuelle.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à l'adresse suivante :  
[dly\\_dechets@rhonealpes.fr](mailto:dly_dechets@rhonealpes.fr).